



Traité Nazir

Michna 10 - Chapitre 2

הריני נזיר כשיהיה לי בן, ונזיר מאה יום--נולד לו בן עד שבעים,
לא הפסיד כלום; לאחר שבעים, סותר עד שבעים, שאין
תגלחת, פחות משלושים יום.

[Si quelqu'un dit :] « Que je sois Nazir lorsque j'aurai un fils, et Nazir [pendant] cent jours », [s'il] a un fils qui naît dans les soixante-dix [premiers jours] il n'a rien perdu. Après soixante-dix [jours], il ne conserve que soixante-dix [jours], car on ne se rase pas à moins de trente jours.



Rabbi 'Haïm Kanievsky

Recueil autobiographique. Histoires, anecdotes, enseignements classés par thèmes et une centaine de photos en couleur.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions